

Loi climat et résilience Obligation d'audit énergétique depuis le 1er septembre 2022



ENJEUX

Connaitre les modalités d'application et de réalisation de l'audit énergétique obligatoire depuis le 1er septembre 2022 afin de pouvoir se positionner sur le marché de la rénovation thermique et ainsi développer son activité.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaitre les dates d'entrée en vigueur de cette mesure ;
- Citer trois éléments apparaissant dans un audit énergétique ;
- Citez les types de travaux en lien avec son activité pouvant être préconiser dans une audit énergétique obligatoire.

PUBLIC

Chefs d'entreprise, artisans, conjoint(e)s collaborateur(rice)s ; Chargés d'affaires ; Maitres d'œuvre, Commerciaux ; agents immobiliers...

PRÉREQUIS

Aucun

MÉTHODES

- Apports du formateur
- Diaporamas
- QCM de fin de formation
- **En ligne** : Une assistance technique disponible par téléphone pour vous aider en cas de difficulté.

ANIMATION

Nicolas CLAICHE, Titulaire d'une licence Qualité Santé-Sécurité et Environnement et ayant fait l'objet d'une procédure de qualification par l'ARFAB Formation.

En ligne : En classe virtuelle avec 1 formateur en visioconférence.

NOMBRE DEPARTICIPANTS

Min : 6 / max : 12

À PREVOIR / A NOTER

Clé USB (certains supports de formation peuvent être remis sous format numérique). **En ligne** : Ordinateur + connexion internet + webcam + casque

PROGRAMME : 2 jours (14 heures)

JOUR 1

- Synthèse sur le DTU 24.1 Fumisterie
- Pathologie des conduits de fumée
- Nature des désordres / causes
- Définition des installations
- Résistance thermique des composants (R.U)
- Distances de sécurité
- Notions techniques
- Composants
- Ouvrages
- Appareils
- Les souches
- Les dévoiements
- Les tubages / chemisages
- Les conduits de raccordement

JOUR 2

- Méthodes de ramonage des conduits de fumées
- Matériel et équipement du ramoneur
- Détecter les défauts sur une installation et savoir les mentionner sur le PV de ramonage
- Travaux pratiques :
- Choix des outils d'intervention
- Ramonage de différents conduits
- Technique de ramonage par le haut et par le bas
- Nettoyage des générateurs à granulés de bois
- Sécurité des personnes et des biens
- Savoir proposer solutions et remèdes au client

SUIVI

Feuilles d'émargement collectives contre signées par le formateur et attestation de formation.

Fiche d'évaluation de la formation renseignée par chaque stagiaire. Remise d'un fascicule support de travail et de ressources réglementaires. **En ligne** : Suivi de l'assiduité

PRIX : 625 € Net de Taxe / stagiaire